Délibérations du Conseil d'administration du CCAS du 2 décembre 2024

- délibération 1 : Autorisation d’engagement, de liquidation et de mandatement des dépenses d’investissement avant le vote du budget primitif 2025 DU CCAS
- délibération 2 : Autorisation d’engagement, de liquidation et de mandatement des dépenses d’investissement, avant le vote du budget primitif 2025 de la résidence Héloïse
- délibération 3 : : décision modificative n°1 au budget 2024 de la résidence autonomie Héloïse
- délibération 4 : modification du tableau des effectifs
- délibération 5 : renouvellement de la convention de participation à la protection sociale complémentaire 2025-2029 souscrite par le CIG Grande Couronne pour le risque prévoyance et fixation du niveau de participation du CCAS et de la RPA

1. PJ délibération 5 : convention

Liens utiles
Tout savoir sur le CCAS